

# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet 23.055	Date du dépôt 24.10.2023	Heure du dépôt 11:20	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 14.11.2023			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le : .....			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

<b>Au nom du/des groupes : PLR</b>		
<b>Titre : Abandon du projet-pilote MAÉ</b>		
<b>Contenu</b> (questions posées au Conseil communal) : Le 13 septembre dernier, nous apprenions dans un rapport d'information du Conseil d'État ( <a href="#">23.033</a> ), que le projet-pilote MAÉ (Ma journée à l'école) initié par la ville de La Chaux-de-Fonds avait été abandonné. Cet état de fait nous interpelle, sachant que le Canton se dirige à long terme vers une pérennisation du projet MAÉ sur l'ensemble du territoire cantonal, et que la ville rencontre des difficultés majeures en terme d'accueil parascolaire. Le Conseil Communal peut-il nous informer sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- En regard de l'engagement déjà pris par le Conseil Communal dans ce projet, quels sont les coûts engagés avant l'abandon du projet ?</li><li>- Qu'elles étaient les projections financières du Conseil Communal dans ce projet ? Sachant que le Canton subventionne les projets-pilotes à hauteur de 50%.</li><li>- Quels auraient été les bénéfices en terme d'accueil des enfants, en parallèle de l'accueil parascolaire actuel (régit par la LAE), pour notre ville à l'horizon 2024 ?</li><li>- Comment le Conseil Communal se positionne-t-il en regard du projet MAÉ ?</li></ul> Nous remercions le Conseil Communal pour les éclaircissements qu'il va apporter sur ce sujet.		
<b>Développement</b> (commentaire aux questions – <i>ne sera pas intégré à l'ordre du jour</i> ) : Participer au projet MAÉ avait du sens pour notre ville étant donné les problèmes de domiciliations que nous rencontrons actuellement et le besoin croissant en place de parascolaire. Le postulat, intitulé « <i>Augmentation de la couverture parascolaire</i> » PLR-POP déposé lors de la séance des comptes du mois de juin 2023, demande au Conseil Communal de réfléchir à la possibilité d'augmenter l'accueil parascolaire dans notre ville. La participation au projet-pilote MAÉ était l'occasion d'élargir son offre et de valoriser notre ville à travers un projet novateur qui donne envie aux familles de s'établir dans notre commune.		
<b>Demande d'urgence</b> (par défaut, la réponse « <b>Non</b> » est retenue) : <b>NON</b>		
<b>Auteur-e ou premier-ère signataire</b> : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Sarah Curty		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Cédric Haldimann	Maël Iseli	Anthony Curty
Laura Jurt	Mélanie Russi	Christophe Mbemba
Alain Vaucher	Frédéric Vaucher	Claude-André Moser
Blaise Courvoisier		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : [Chancellerie.communaleCHX@ne.ch](mailto:Chancellerie.communaleCHX@ne.ch)